

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Commission du 5 mai 2025

Présents : M. Thierry BOKOBZA (Président), MM. Jean-Eric INACIO, Laurent PATRIGEON, Stéphane PILLEMONT, Thierry COLOMBO, Yvane JONNAIS, Luis PEDRO GOMES.

Absents excusés : MM. Adrien BARROIS, Jean-Luc BOIVIN, , Tony GABIER, Michel LOUVEL , MMES Laetitia GRIVOT

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS

HOUILLES SO

Pris note du courrier du club.

La Commission transmet le dossier à la CDPME.

CATEGORIE U6-U9 PLATEAUX U7

Club retardataire

COIGNIERES FC

La commission prend note et compte tenu que les plateaux ne sont pas encore publiés, vous serez affecté sur les prochains plateaux.

Pour consulter les plateaux du 10 mai : [cliquez ici](#)

PLATEAUX U9

Club retardataire

COIGNIERES FC

La commission prend note et compte tenu que les plateaux ne sont pas encore publiés, vous serez affecté sur les prochains plateaux.

PLATEAUX ESPOIRS U8/U9

NEAUPHLE PONT. RC 78 (17/05)

La Commission est toujours dans l'attente d'un retour de TRAPPES ES & MANTOIS 78 FC pour connaître le site de ce plateau. Sans réponse de votre part avant lundi 12/05 12H00, le plateau sera annulé

Journée du 14/06

Suite au forfait du MESNIL ST DENIS AS sur le plateau qui se déroulera au MANTOIS 78 FC, la Commission est toujours dans l'attente d'un retour de PLAISIROIS FO pour participer à ce plateau.

PLATEAUX DECOUVERTE FOOT A 8 U9

Les plateaux sont à consulter directement sur le site internet du District, ou dans vos footclubs, rubriques « Epreuves - Foot Animation & Loisir ».

VERNEUIL US du 10/05

Demande du club pour ne pas accueillir ce plateau, en raison de l'organisation des finales « Foot entreprise » sur ses installations.

La Commission demande à EPONE USBs, MEZIERES AJSL & VAUXOISE ES si l'un d'eux peut le recevoir.

CATEGORIE U10-U11 CRITERIUM ESPOIRS

RAPPEL

Devant le nombre de courriers reçus cette semaine après l'application de pénalités suite à des non retours de feuilles d'épreuves techniques, la Commission rappelle la réglementation en vigueur (Article 11 du règlement de la compétition) :

« Le club visiteur après rappel devra être en mesure de fournir une copie (photo) de l'épreuve technique pour ne pas être pénalisé (...). En cas de non réalisation de l'épreuve technique les deux clubs peuvent encourir une pénalité ».

En complément, la Commission rappelle que l'inscription du score de l'épreuve dans les observations d'après match de la FMI permet d'éviter la pénalité au club visiteur.

Par conséquent et étant donné que la Commission émet toujours un 1er rappel dans son PV avant de pénaliser les clubs et qu'elle applique cette règle depuis le début de la saison, ne revient pas sur les pénalités infligées dans les derniers journaux.

CRITERIUM DEPARTEMENTAL

Sans distinction du 10/05/25

53246160/53246188 : PORT MARLY CS 1 2 / CHESNAY 78 FC 1 2

Demande du club de PORT MARLY CS pour neutraliser ces rencontres en raison de sa participation à un tournoi ce week-end-là.

La Commission ne peut donner suite à votre demande sans l'accord de CHESNAY 78 FC. Le club est d'accord et propose de jouer le 7 mai prochain. En attente de l'accord écrit de PORT MARLY CS avant le 9 mai prochain.

Par année du 24/05/25

53242847/53243252 : CLAYES S/ USM 1 21 / ST ARNOULT FC 1 21

Demande du club des CLAYES S/BOIS USM pour neutraliser ces rencontres en raison de sa participation à un tournoi ce week-end-là.

La Commission ne peut donner suite à votre demande sans l'accord de ST ARNOULT FC au plus tard le 12 mai avant 12 heures, la date étant au calendrier officiel depuis le début de la saison.

CHALLENGES PLATEAUX

Pour consulter les classements du Challenge Régional U11 et du Challenge Départemental U10 : [cliquez ici](#)

Pour rappel, toutes les équipes seront concernées par un plateau le 17 mai prochain. Les plateaux vous seront communiqués d'ici la fin de semaine.

CATEGORIE U12-U13 CRITERIUM ESPOIRS

Poule Promotion du 03/05/25

53245251 : SARTROUVILLE ES 22 / BAILLY NOISY SFC

Le club de SARTROUVILLE ES nous informe que cette rencontre ne s'est pas jouée en raison des intempéries.

La Commission dit rencontre à jouer le 31/05.

CRITERIUM DEPARTEMENTAL

Sans distinction du 10/05/25

53246162 / 53246190 : VERNEUIL US 3 4 / MAURECOURT FC 1 2

Demande du club de VERNEUIL US pour ne pas participer à ces rencontres ce weekend en raison de l'organisation des Finales de Foot Entreprise sur ses installations.

La Commission prend note et compte tenu du motif, annule les rencontres.

FORFAIT NON AVISE

(11€ supplémentaire - Annexe 2 RS DYF)

CRITERIUM DPTAL

1er forfait : 13€

(Annexe 2 RS DYF)

Rencontres du 03/05/25

53243154 : FONTENAY FLEURY FC 22

53243597 : FONTENAY FLEURY FC 2

53242973 : CARRIERES GRE AS 23

53243450 : CARRIERES GRE AS 3